Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise en valeur de l'Amphithéâtre romain de Nyon : le jury retient dix projets pour la deuxième phase du concours

Chargé de sélectionner les projets de la mise en valeur de l'amphithéâtre romain de Nyon et de la construction d'un lieu de visite et de spectacle, le jury a rendu son verdict. Sur les 110 projets reçus dans les délais, dix d'entre eux ont été admis au 2e degré du concours d'architecture.

La Commune de Nyon et le Service des bâtiments du Département des infrastructures de l'Etat de Vaud ont ouvert en février 2001 un concours d'architecture à deux degrés en procédure ouverte pour la mise en valeur des vestiges archéologiques de l'amphithéâtre romain et la construction d'un lieu de visite et de spectacle.

Sur les 204 bureaux inscrits, 110 projets ont été remis à l'organisateur dans le délai imparti. Composé de Eric Perrette, président, Florence Darbre, Jean Schmutz, Fonso Boschetti, Pierre Cagna, Arduino Cantafora, Alex Furger, Jordi Garces, Silvio Ragaz et François Rochaix, membres, Ariane Karcher, Monique Voélin, Francesco Della Casa, François Menthonnex et François Wible, membres suppléants, ainsi que Marlyse Beldi, Véronique Rey-Vodoz, Jean-Pierre Benoît, Charles Joris, Pierre-Yves Schmidt et Denis Weidmann, experts, le jury a finalement retenu les projets des 10 bureaux ci-dessous pour le deuxième degré du concours :

Atelier d'Architecture et d'Urbanisme, A& M. Baud-Bovy, Genève ; Atelier Bernard Pahud Architectes, Morges ; Atelier niv-o, Ivo Frei, Lausanne ; Baillif + Loponte Architectes, Carouge ; Bureau d'architecture Jean-Baptiste Ferrari S.A., Lausanne ; Décosterd & Rahm associés, Lausanne ; Thomas Huber, Nicola Chong, Genève ; MLV Architectes et collaborateurs, Genève ; Luca Ortelli, Lausanne ; José-Louis Truan, Lausanne.

Le 2e degré correspond à un concours de projets sur invitation. Toutefois l'anonymat est maintenu, la relation entre concurrents et projets-devises n'étant connue que du notaire. La remise des projets du 2e degré a été fixée au mois de mars 2002. Une exposition publique des projets des 1er et 2e degrés sera organisée en mai 2002.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 septembre 2001

Eric Perrette, chef du Service des bâtiments et président du jury, 021/ 316 73 10 Monique Voélin, cheffe du Service de la culture de la ville de Nyon, 022/363 82 87